

Évolution de la classification et de l'étiquetage des produits chimiques

Dangers physiques

Directive 67/548/CEE

Règlement CLP¹

 E - Explosif	Explosible (R2, R3)	Explosifs (H200, H201, H202, H203)	Danger			
 F+ - Extrêmement inflammable	Extrêmement inflammable (R12)	Gaz inflammables catégorie 1 (H220)	Danger	 Pas de pictogramme		
		Liquides inflammables catégorie 1 (H224)				
 F - Facilement inflammable	Facilement inflammable (R11, R15, R17)	Gaz inflammables catégorie 2 (H221)	Attention			
		Liquides inflammables catégories 1 et 2 (H224 et H225)	Danger			
		Liquides pyrophoriques catégorie 1 (H250)				
		Matières solides pyrophoriques catégorie 1 (H250)				
		Matières solides inflammables catégorie 1 (H228)				
		Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables catégories 1 et 2 (H260 et H261)				
Substances et mélanges auto-échauffants catégorie 1 (H251)	Attention					
Substances et mélanges autoréactifs, type C et D (H242)						
Substances et mélanges auto-échauffants catégorie 2 (H252)						
Pas de symbole	Inflammable (R10)	Substances et mélanges autoréactifs, type E et F (H242)	Attention			
		Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables catégorie 3 (H261)				
 O - Combustant	Comburant (R7, R8, R9)	Matières solides inflammables catégorie 2 (H228)	Danger			
		Liquides inflammables catégories 1 et 2 (H224 et H225)				
		Liquides inflammables catégorie 3 (H226)			Attention	
		Peroxydes organiques type C et D (H242)			Danger	
		Peroxydes organiques type E et F (H242)			Attention	
		Gaz comburants catégorie 1 (H270)			Danger	
Liquides comburants catégories 1 et 2 (H271, H272)						
Matières solides comburantes catégories 1 et 2 (H271, H272)	Attention					
Liquides comburants catégorie 3 (H272)						
Matières solides comburantes catégorie 3 (H272)						

1. CLP : Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures – règlement (CE) n° 1272/2008. Texte en français disponible sur le site : www.prc.cnrs-gif.fr

À noter : pas de transposition directe avec les nouvelles classes : **aérosols inflammables** et **gaz sous pression**.

